

Le Collectif Handi Social des Yvelines salue la prise en compte par le gouvernement des revendications des acteurs du social et médico-social.
Nous regrettons cependant l'oubli de certaines professions.
Nous restons engagés pour l'inclusion de tous.

Vendredi 18 février dernier a été annoncé par le Premier ministre, lors de la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social, deux mesures encourageantes pour la revalorisation des métiers, notamment l'élargissement du Ségur pour les professionnels sociaux éducatifs. Des mesures financières qui semblent être un grand pas pour notre secteur jusqu'ici partiellement ignoré.

Certaines catégories de professionnels sont encore oubliées !

Les métiers de services, techniques et administratifs, pourtant essentiels au bon fonctionnement de nos établissements, ne sont toujours pas concernés. Cela nuit gravement à nos missions d'accompagnement des personnes vulnérables et de leurs familles.

C'est dans ce contexte que le collectif Handi Social 78 poursuit sa mobilisation pour que tous les professionnels soient considérés à leur juste valeur. **Nous attendons la concrétisation de ces promesses par des actes immédiats.** En effet, la première revalorisation de novembre dernier n'est toujours pas effective dans toutes les associations car l'Etat n'a pas assuré le financement, les obligeant à faire une avance de trésorerie sur leurs fonds propres, ce qui est devenu impossible aujourd'hui pour un certain nombre d'entre elles, et créant ainsi une nouvelle injustice entre professionnels œuvrant dans une association qui peut ou ne peut pas assurer le financement des mesures. Il est temps d'agir afin d'endiguer la pénurie de personnel et de permettre un accompagnement plus digne.

Nous appelons le gouvernement à prendre conscience de la nécessité de revaloriser tous les métiers. Nous attendons des engagements concrets des pouvoirs publics afin de résoudre cette crise nuisant aux droits et libertés fondamentales de personnes vulnérables et de leurs familles.

*Le Collectif Handi social des Yvelines est né d'une volonté forte de plusieurs associations du 78 : **APAJH Yvelines, l'Arche d'Aigrefoin, ARISSE, Avenir Apei, AIES, Délos Apei 78, Handi Val de Seine, HESTIA 78, Maisons Saint Joseph, Mutuelle Vivre Ensemble, Sauvegarde des Yvelines** pour défendre les droits des personnes vulnérables ou en situation de handicap auprès des décideurs politiques et agir pour une société inclusive et juste.*

www.handisocial78.fr

[@handisocial78](https://twitter.com/handisocial78) sur Twitter

Contacts presse

Edwige Daniel : edwige.daniel@avenirapei.org / 06 17 96 01 68

Anne Lewandowski : anne.lewandowski@delos78.fr / 06 86 35 71 36